

Communiquer pour mieux soigner : le droit à l'information du patient

Public : Tout professionnel de santé, personnel administratif, représentants des usagers, acteurs associatifs...

Prérequis : Aucun

Durée conseillée : 1 jour

Dates : sessions organisées à la demande, sous deux mois

Présentiel
Distanciel
MOOC flexible : capsules vidéos 4h + webinaire live 1h, à votre rythme

4 à 10 participants

Validation des acquis :
Remise d'une attestation de formation.

Tarifs :
Intra : sur devis
Inter : 490 euros HT

Financement :

OPCO/CPF/DPC/FIF-PL :
Via partenaire Qualiopi dédié
(contact pour mise à jour 2026)

Compétences visées :

- ✓ Connaître l'étendue du droit à l'information du patient
- ✓ Identifier les bénéficiaires du droit à l'information
- ✓ S'assurer que le patient consent de façon libre et éclairée à tout acte de prévention, de diagnostic ou de soin
- ✓ Analyser la responsabilité des professionnels en cas de non respect du droit à l'information du patient

Programme indicatif :

- ◆ Le cadre légal du droit à l'information
- ◆ Le contenu du droit à l'information
- ◆ La délivrance de l'information
- ◆ La violation du droit à l'information

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances et mise à disposition de supports de formation.
- Brainstorming et retours d'expérience
- Analyse d'une situation de contentieux
- Jeux de rôles, simulations d'entretiens

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement en amont
- Evaluation des acquis (quiz, cas pratiques)
- Auto-évaluation : atteinte des objectifs et compétences visées, projection dans la pratique
- Recueil de satisfaction des participants

